

Avis de la Commission: extrait sur la demande d'instituer un organisme représentatif des régions (21 octobre 1990)

Légende: Dans cet avis du 21 octobre 1990, relatif au projet de révision du Traité instituant la Communauté économique européenne concernant l'Union politique, la Commission se prononce en faveur de la création d'un organisme représentatif des régions de la Communauté.

Source: Commission des Communautés européennes. Avis de la Commission du 21 octobre 1990 relatif au projet de révision du Traité instituant la Communauté économique européenne concernant l'Union politique, COM (90) 600 final. Bruxelles: 23.10.1990. 16 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/avis_de_la_commission_extrait_sur_la_demande_d_instituer_un_organisme_representatif_des_regions_21_octobre_1990-fr-5be0fe14-32ae-4510-a2dd-656dfb4e91c1.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Avis de la Commission du 21 octobre 1990 relatif au projet de révision du Traité instituant la Communauté économique européenne concernant l'Union politique

[...]

Enfin, la Commission estime nécessaire que la Conférence intergouvernementale prenne en compte la demande d'instituer un organisme représentatif des régions de la Communauté. Il s'agit là d'un paramètre important de la subsidiarité. La diversité des structures régionales dans les Etats membres constitue – et sans doute pour longtemps – un obstacle à l'insertion d'un tel organisme dans le processus même de décision. Aussi la Commission propose-t-elle, dans l'attente de nouvelles évolutions, de se concerter régulièrement avec un organe représentatif de toutes les régions d'Europe.

[...]